



Le Rufféen



CONSEIL MUNICIPAL du 4 juin 2024	VIE COMMUNALE	INONDATIONS (suite)	FOYER RURAL	INFOS DIVERSES	PÔLE SCOLAIRE
2-3	4	5	6	7	8-10

Editorial

Les résultats des élections européennes étaient à peine connus, le 9 juin au soir, que la nouvelle est tombée comme un coup de tonnerre politique : le Président de la République décidait de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Sixième fois que cela se produit au cours de la Vème République. En 1962 et en 1968, le Général De Gaulle avait conforté son pouvoir suite à cette décision. En 1981 et 1988, François Mitterrand en fera de même, pour un résultat similaire : une assemblée majoritairement acquise à sa cause. En 1997, cette décision prise par Jacques Chirac sera à l'origine d'une nouvelle cohabitation, contrairement à ce que lui-même avait espéré.

Nous voici donc, de nouveau, dans une période électorale, où une campagne "éclair" va nous mener aux urnes les dimanches 30 juin et 7 juillet, de 8h00 à 18h00.

Ces élections législatives ont pour objectif d'élire les 577 députés qui vont composer notre nouvelle Assemblée Nationale. Depuis le 16 juin au soir, les 6 candidats sur notre 5ème circonscription de Côte d'Or sont désormais connus. A l'heure où vous lirez ce Rufféen, les résultats du premier tour seront peut-être portés à votre connaissance.

Lors des élections européennes du 9 juin, les Rufféens ont prouvé, par un taux de participation de près de 64% (51,5% au niveau national), leur responsabilité citoyenne. Il ne faut surtout pas baisser la garde et il est indispensable de s'exprimer sur ces enjeux nationaux majeurs en déposant votre bulletin dans l'urne lors de ce prochain scrutin. Et si les vacances étaient déjà programmées, pensez bien à donner une procuration pour ces deux jours.

Comme annoncé le mois dernier, vous trouverez dans ces pages le courrier d'un riverain de la rue des Oiseaux interpellant la municipalité sur la problématique des inondations telles que nous les avons connues au 1er avril. Les éléments apportés en réponse prouvent que nous faisons le nécessaire pour avancer sur ce dossier, même si certaines solutions techniques ne sont plus de la compétence de la commune.

Nous regrettons de nouveau des incivilités au niveau de notre territoire : des dépôts sauvages sur les sites de point d'apport volontaire, et des vols de fleurs dans les pots mis en place, notamment sur le pont de la Lauve. Ces actes stupides tendent encore à prouver le peu de respect de certains à l'égard des municipalités, dans leur volonté d'embellir ou tout simplement de maintenir en état correct les équipements d'une commune.

D'autre part, il convient de rappeler que les rives des rues principales ne sont pas des zones de stationnement. En période de moisson, avec le passage d'engins volumineux, les conséquences indésirables d'accrochage ou de rayures s'en trouvent également accrues.

Après un printemps où les belles journées ont plutôt été minoritaires, et qui a vu plusieurs manifestations, ici ou là, perturbées par des averses bien trop nombreuses, espérons enfin entrer dans un véritable été, avec une météo plus conforme aux attentes saisonnières.

Si le jour de l'été a permis à certaines fêtes de la musique de se dérouler en plein air, c'est à l'abri, le lendemain, que notre chorale "Choeur de Lauve" a, de nouveau, réalisé une très belle prestation qui a - encore - ravi son public.

Espérons que le soleil sera malgré tout au rendez-vous du 30 juin, pour un vide-grenier sous les meilleurs auspices, et pour augurer de deux mois estivaux qui redonneront - enfin - du baume au coeur à chacun.

L'équipe municipale souhaite un très bel été à tous !

Patrick SCHWIRTZ

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 4 juin

Absents excusés : MM. Gérard GREFFE, Alain CLÉMENT et Sébastien FOL

Secrétaire de séance : Mme Nolwenn BEROUJON

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant.

3. DÉLIBÉRATION FONDS DE CONCOURS PLATEFORME ADS

Le coût de l'instruction des autorisations d'urbanisme, facturé à la commune est, pour tout ou partie, restitué sous forme d'un fonds de concours devant financer un investissement du double du montant HT. Ainsi, au titre de l'année 2023, l'instruction des autorisations d'urbanisme nous a coûté 7 087,35€. Le montant du fonds de concours s'élève à 4 564,20€ à condition de présenter une facture d'investissement de 9 128,40€ HT.

Le conseil municipal décide ainsi de financer divers achats ou travaux à réaliser en 2024 :

Rideaux	1 390,80€ HT
Climatisation	2 935,15€ HT
Panneaux électoraux	906,50€ HT
Matériel informatique	2 764,93€ HT
Modification éclairage toilettes foyer	<u>1 602,00€ HT</u>
TOTAL	9 599,38€ HT

4. DÉCISION MODIFICATIVE AU BP BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil municipal adopte une décision modificative au budget primitif du lotissement "Le Clos de la Lauve", pour abonder et rectifier certains articles liés à la TVA et au marché de travaux .

5. PARTICIPATION PROTECTION SOCIALE AU 1ER JANVIER 2025

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques prévoyance. Le conseil décide :

- De retenir la procédure de la convention de participation pour les risques prévoyance pour un effet des garanties au 01/01/2025. La procédure retenue est déclinée comme suit : participation au dispositif du CDG 21 pour permettre d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance proposé par ce dernier.

La participation sera confirmée par délibération prise ultérieurement.

6. RENOUVELLEMENT CONTRAT ANIMATRICE FRANCE

SERVICES

Le contrat à durée déterminée de l'animatrice France Services Christelle POTHIER arrive à expiration le 31 août 2024. Après que le 1er adjoint ait fait le point avec elle sur les conditions de renouvellement de son contrat, le conseil municipal décide de le renouveler à l'identique et pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2024.

Le 1er adjoint informe ensuite le conseil municipal de la tenue d'un audit entre le 16 septembre et le 8 novembre, mandaté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour évaluer la France Services après 3 ans de fonctionnement.

7. BIBLIOTHÈQUE - COUP DE CONTES ET INFORMATISATION

En vue de la manifestation « coup de contes » qui aura lieu le mercredi 2 octobre 2024, une convention est à signer entre le Département de Côte d'Or et la commune.

Le 1er adjoint revient ensuite sur l'informatisation de la bibliothèque dont les éléments du devis et le subventionnement ont été revus avec la médiathèque de Côte-d'Or. Un devis de l'entreprise C3RB de La Loubière (Aveyron) est proposé pour un montant de 3410,00€ HT. Le conseil municipal approuve ce projet et sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif "Transition numérique Côte d'Or" pour une aide de 30%, soit 1 023,00 € HT.

8. INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

Le 1er adjoint donne ensuite les informations suivantes sur :

- L'organisation des **élections européennes** ;
- Les lieux d'**épandage des boues** de la station d'épuration pour l'été et l'automne ;
- La **Maison Familiale Rurale de Grandchamp**, qui a tenu 2 conseils d'administration extraordinaires au sujet de deux membres du personnel.
- La tenue de la réunion le 27 mai sur le **SCOT** en vue de sa mise en conformité des documents d'urbanisme des communes, dont notre PLU ;
- Le projet de **fusion des CPI**, pour lequel une nouvelle rencontre aura lieu le 19 juin prochain avec les élus et le SDIS. Deux nouvelles candidates rufféennes déposent leur dossier en vue d'être formées sapeurs-pompiers volontaires, il s'agit de Sophie Cretin et Mélissa Brenot.
- Une personne condamnée pour des **Travaux d'Intérêts Généraux** (TIG) qui interviendra pour 30 heures sur notre commune à compter du lundi 10 juin prochain.
- La rencontre avec un représentant de la société « Engie Green » sur la possibilité d'installer des **éoliennes** sur la commune et pour laquelle une étude plus approfondie devrait être proposée en automne ;

CONSEIL MUNICIPAL

- La demande de mise à disposition gratuite du foyer rural au profit du concours de beauté « **Ambassadrice Bourgogne** », les 28 et 29 mars 2025. Compte tenu de la présence du théâtre, cette mise à disposition n'est pas possible.

Il laisse ensuite la parole aux adjoints :

- M. Patrick SCHWIRTZ revient sur la rencontre de la municipalité avec Mme Mélanie Renault, en charge de la gestion des eaux pluviales à la communauté d'agglomération, suite aux **inondations**. Elle ne disposait pas encore du résultat des inspections caméra. M. Schwirtz explique qu'il a repris le dossier initial du lotissement faisant suite au courrier de M. OLIVIER pour mieux appréhender le système de drainage. Une explication sera fournie dès que tous les éléments seront connus et paraîtra dans le rufféen.

- Il informe également des nombreuses remontées des habitants liées à **l'installation de la fibre** (problèmes de passage de câbles, de poteaux...). Deux rendez-vous auront lieu, sur le terrain, avec un responsable d'Orange dont les nombreux sous-traitants interviennent, sur la commune, sans prévenir ni expliquer leurs travaux.

- M. Patrick SCHWIRTZ explique aussi qu'il a assisté à un webinaire, par l'association FREDON, sur les **chenilles processionnaires** du pin et du chêne, dont il faudra nommer un référent communal, sans doute le même que le référent ambroisien.

Il a assisté aussi à l'assemblée générale de l'**ARNIA** (ancien GIP E-Bourgogne) auquel la commune est adhérente pour la transmission des actes au contrôle de légalité, pour la dématérialisation des marchés publics et pour le site internet (jusqu'à sa refonte). La plateforme qui devait être mise en place par le CD21 et ayant entraîné des non renouvellements d'adhésion à l'ARNIA semble au point mort. Parallèlement, l'ARNIA souhaite développer sa compétence en matière d'intelligence artificielle.

Le 2ème adjoint fait ensuite le bilan des **tontes** confiées cette année à l'entreprise MONNOT de Meursanges. Il est à déplorer les mêmes soucis regrettables de murs endommagés, de plantes coupées qu'avec les entreprises précédentes. Un point a été fait avec le dirigeant de l'entreprise.

Mme Magali GODARD reconnaît que les conditions climatiques de cette année ne sont pas faciles, mais déplore une nouvelle fois le **manque d'entretien** de nos chemins, dégageant une impression générale de manque de finition. Elle demande que la présence du TIG soit mise à profit sur ces points. Elle interroge aussi sur l'entretien de **l'îlot central au carrefour nord de Varennes** et interroge sur la pose des **balises route de Vignoles**. Celles-ci sont réceptionnées et seront posées au plus vite.

La date du prochain conseil municipal est fixée au **mardi 2 juillet 2024**.

Festivités du 14 juillet 2024

Le conseil municipal est heureux de vous inviter à la soirée de célébration de notre fête nationale, qui se déroulera le **samedi 13 juillet** selon le programme suivant :

19h00 : vin d'honneur offert par la municipalité

(Sous les platanes, en face de la mairie)

21h00 : repas

(Dans la cour de la mairie ou au foyer rural en cas d'intempéries)

Inscription préalable en mairie les 28/06 et 01/07 en mairie

23h00 : feu d'artifices

Suivi du bal populaire jusqu'à 3h00 du matin



Déclaration de travaux pour pompe à chaleur

La plateforme Droit des sols de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud rappelle que les unités extérieures (bloc de pompe à chaleur ou de climatisation) modifient l'aspect extérieur des maisons.

De ce fait, il faut déposer une Déclaration Préalable de travaux (DP) avant d'effectuer toute installation ou travaux dans le périmètre classé de notre église. Ceci est tiré de l'article R 421-17 a du code de l'urbanisme.

Par conséquent, pour tous ces types d'installation effectués depuis moins de 10 ans dans ce périmètre, il est nécessaire de déposer une DP de régularisation, et la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

VIE COMMUNALE



Animation "jeux en bois"

Le 1er juin, plusieurs participants ont pu tester, dans la cour de la mairie, les jeux anciens proposés par le CMJ et la commission "animation et lien social".

Si la pluie - soudaine et abondante - a sonné l'heure du goûter, elle n'a pas empêché les challenges passionnés entre différentes générations.

Patrick SCHWIRTZ



Fête des voisins rue des Viaux

C'est au n°5, le samedi 8 juin, chez Muriel et Numa Sauret, que les habitants de la rue des Viaux ont remis le couvert ! Les irréductibles se sont réunis, malgré une journée plutôt humide.

Mais la météo capricieuse n'a en rien entaché la joie et la bonne humeur, chacun ayant apporté un mets de sa confection et quelques breuvages pour les faire déguster.

Au menu de la journée, de beaux moments de discussions, de partages et de brassage intergénérationnel. Une belle occasion pour prendre le temps d'échanger entre les habitants de la rue mais également de présenter les nouveaux arrivants.

A coup sûr, le rendez-vous est pris pour l'an prochain, avec le soleil cette fois !

Aurore CRETIN



Quelques précisions sur le déploiement de la fibre...

Véritable Arlésienne dès qu'elle a été annoncée il y a plusieurs années, la fibre est toujours en train d'être déployée sur l'ensemble de notre commune.

Vous êtes nombreux à interpellier régulièrement la municipalité à ce sujet. Où en est-on ? Pourquoi n'est-elle pas encore dans ma rue ? Pourquoi n'y ai-je pas accès alors qu'elle a été posée ? Et tant de questions qui nous sont régulièrement posées, souvent à tort, parce que des techniciens vous ont renvoyés vers la commune pour donner des réponses.

Or, nous le répétons sans cesse : la commune n'est jamais informée de l'avancement de ces travaux. Nous ne pouvons que constater la mise en oeuvre de cette fibre par des sous-traitants (voire sous-sous...) d'Orange, dans des conditions qui interrogent : travail les jours fériés, sans aucune signalisation ni sécurité. Pire, lorsqu'on arrive à interpellier un technicien de l'opérateur historique, celui-ci dénonce les malfaçons observées dans le travail de ces entreprises ! Alors qu'on nous impose des poteaux supplémentaires, on nous apprend que tout aurait dû être enfoui par Orange. Dans certains cas précis, nous avons alerté des responsables d'Orange, ou leurs sous-traitants, du problème rencontré et de réponses à apporter. D'autre part, lorsqu'on constate les ambiguïtés rencontrées chez nos voisins de Vignoles, concernant des techniciens Orange qui ne sont que des commerciaux cherchant à imposer cet opérateur, il semble que la prudence soit de mise avec ce déploiement. Nous ne pouvons qu'espérer un achèvement proche de cette opération, et demander à chacun d'être vigilant sur les offres qui seront proposées.

Patrick SCHWIRTZ

FOYER RURAL ET BIBLIOTHEQUE

Fête de la Musique

La pluie étant déjà présente avant que le public ne se mette à chanter (!), c'est au foyer rural que s'est produite la chorale **Choeur de Lauve** le samedi 22 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique 2024.

La salle était comble, la buvette a tourné plein pot et le public est - une fois encore - ressorti conquis par ce récital, toujours aussi maîtrisé par nos choristes, sous la baguette de Nathalie Sanchez.



Photo Eric Girardot

Mise à disposition d'un congélateur

Le foyer rural donne un congélateur bahut quasi neuf, de marque **BEKO**, d'une contenance de **451 litres**.

Si vous êtes intéressés, contacter Lionel Béclier au 06.73.86.32.03 ou Gérard Tartarin au 06.16.47.34.07.

HEURE DU CONTE DANS LA NATURE

JEUDI 25 JUILLET A 10H30
A L'ARBORETUM DE VIGNOLES
 gratuit pour tous



LA BIBLIOTHEQUE RECRUTE

Un recrutement est ouvert pour un poste disponible à partir de la rentrée de septembre.

Aucune qualification particulière n'est requise, mais certaines qualités sont souhaitables : il faut aimer les livres bien sûr, le contact avec le public également.

Une petite formation sera assurée par les bénévoles de la bibliothèque. Il faudra assurer une prestation de 2 heures par semaine, le samedi de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires), payée au SMIC horaire.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler :

Sylvie Merlet au 06.31.85.42.71.



INFOS DIVERSES

Cours d'informatique à Vignoles

Nous sommes ravis de vous annoncer que les cours de numérique gratuits, organisés à l'école du RPI de Ruffey-Vignoles et au sein de l'association "Vignoles Organisation", touchent à la fin de leur troisième année avec succès. Ces séances ont lieu chaque mercredi matin pendant deux heures et ont déjà permis à de nombreux participants de se familiariser avec le monde de l'informatique.

Que vous soyez un parfait débutant qui souhaite apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur ou un utilisateur plus expérimenté cherchant à optimiser ses compétences, ces cours sont faits pour vous. Nous nous concentrons sur une utilisation simple et efficace des outils numériques pour que chacun puisse en tirer le meilleur parti.

Grâce à cette initiative, vous pourrez découvrir comment utiliser Internet de manière sûre et efficace, apprendre à envoyer des e-mails et à utiliser les réseaux sociaux pour rester en contact avec vos proches, maîtriser les outils de base de la bureautique, comme Word et Excel, optimiser l'utilisation de vos tablettes et smartphones, et bien plus encore !

Nos sessions se déroulent dans une ambiance conviviale et détendue, avec un formateur passionné et patient, prêt à répondre à toutes vos questions.

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Vous pouvez vous rendre à l'école du RPI de Ruffey et Vignoles ou contacter directement "Vignoles Organisation". Les places sont limitées, alors ne tardez pas à vous inscrire !

Nous sommes convaincus que ces cours vous permettront de développer de nouvelles compétences et de vous sentir plus à l'aise avec les outils numériques. Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous et plongez dans l'univers passionnant de l'informatique !

Epandages des boues de Beaune

SEDE Environnement et VEOLIA Eau nous informent de la campagne d'épandage des boues sur notre territoire, pour le 2ème semestre 2024, ces prévisions pouvant être soumises à modification en fonction du calendrier cultural ou des conditions météo. Vous trouverez, ci-contre, les zones concernées (hachurées) et le tableau de programmation.



STE MARIE LA BLANCHE

(à 5km de Beaune)

PUCES BROCANTE

28 Juillet 2024

31^{ème} Edition
Entrée Gratuite

Organisée par le Ruffey Sainte Marie FC
Exposants - le mètre linéaire: 2€ en Extérieur

Inscription sur place à partir de 6h

Ne pas jeter sur la voie publique
Autorisation Municipale du 28/04/2024

Parcelle	Commune (parcelle)	Surface à épandre (ha)	Date d'épandage
NS 12 EN BONNEAU	RUFFEY-LÈS-BEAUNE	7,22	Été 2024
NS 22 LE POMMERET	RUFFEY-LÈS-BEAUNE	16,58	Été 2024
TO 04 LA NOISE	RUFFEY-LÈS-BEAUNE	2,01	Automne 2024
TO 10 LES COTS	RUFFEY-LÈS-BEAUNE	2,36	Automne 2024

PÔLE SCOLAIRE

Décoration d'un vélo pour les 24h Beaunoises

8 étudiants de l'UTBM participent aux 24 heures de Beaune. Ils ont fabriqué eux-mêmes leur vélo en utilisant uniquement des vélos et pièces d'occasion en mauvais état. La fabrication du vélo s'est faite dans l'atelier mis à disposition des étudiants à l'UTBM.

Le thème de l'année, c'est "**Les années pub**". Ils ont choisi la marque **Bic**. Pour la décoration, plutôt que d'imprimer une illustration sur des plaques, les étudiants nous ont proposé de participer à la décoration. Chaque classe élémentaire a réalisé une œuvre collective (avec des stylos Bic évidemment !) .

Ce vendredi 31 mai au matin, les étudiants sont venus nous présenter leur vélo. Ils ont ensuite collé les affiches pour la décoration.



Visite d'un jardin pour les CE2/CM1 et MS/GS

Vendredi 31 mai, nous sommes partis en bus avec les CE2/CM1 pour aller visiter le **jardin du Gravin**, à Ruffey-lès-Beaune.

Malgré le temps incertain, nous avons pu découvrir toutes sortes d'arbres et observer comment faire pousser un noyer ou un chêne à partir de leur fruit.

Nous sommes aussi partis à la recherche des sculptures d'escargots, cachées dans tout le jardin.

Découverte du musée des Beaux-Arts de Beaune et sortie cinéma

Lundi 10 juin, les classes de CE2/CM1 et CM2 ont découvert l'exposition sur les jeux olympiques aux musée des Beaux-arts de Beaune. Ils ont ensuite participé à un atelier créatif.

Afin de profiter pleinement de la journée, ils sont également allés au cinéma pour visionner le film d'animation " Les 4 âmes du coyote" .



Mairie de Ruffey-lès-Beaune

2, rue du Pont - 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

Tél. 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06 22 31 14 33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi 15h-17h

Vendredi 9h-12h

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France Services

(de préférence sur rendez-vous)

Lundi : 14h-19h Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

PÔLE SCOLAIRE

Sortie aux Planons pour les MS/GS et les CP/CE1

Lundi 3 juin, les 2 classes se sont rendues dans une ferme bressane. Voici le petit texte des MS/GS :

"Arrivés à la ferme bressane des Planons, nous voilà partis direction le potager, après un petit arrêt pour admirer la ferme !

Là, nous avons observé la belle organisation des plantations, réfléchi comment on fait pousser les légumes puis nous avons recherché quelques légumes parmi les rangs du potager.

Ensuite, nous avons fait une petite dégustation, où nous avons pu découvrir des légumes de saison : betteraves, navets, carottes, oignons !

Après le pique-nique, nous avons fait des petits jeux sportifs, les jeux olympiques étant à l'honneur cette année !

Après tout cela, c'est déjà l'heure du retour en bus durant lequel nous avons été bien calmes !"



Départ de Mme Isabelle Jacquemin

Lors du dernier conseil d'école, Mme Isabelle Jacquemin a annoncé son départ de l'Education Nationale, après presque 30 ans de bons et loyaux services, dont 20 ans au sein du pôle scolaire.

A cette occasion, la mairie de Vignoles lui a offert un bouquet de fleurs.

Sortie vélo

Après un cycle vélo à l'école, les élèves de CM2 ont effectué une sortie vélo sur route le **vendredi 14 juin**.

Le temps pluvieux n'a pas arrêté nos jeunes cyclistes !

Ils se sont d'abord rendus au mémorial de Gigny où une visite commentée leur a été proposée.

Après un pique-nique et un temps de jeux aux abords du lac de Gigny, ils se sont rendus à l'arboretum de Vignoles.

Cette boucle de 12 km leur permet d'obtenir leur attestation SRAV (Savoir Rouler à Vélo).



PÔLE SCOLAIRE



Journée au LAB 71 de Dompierre les Ormes pour les classes de CE2/CM1 et CM2

Afin de mettre à profit les notions abordées dans le cadre du programme de sciences, les élèves de CE2/CM1 et CM2 se sont rendus au LAB71 de Dompierre les Ormes.



Ils ont fait 4 ateliers autour des déchets et de la maison écologique :

- construction d'une maison écologique (orientation, choix des matériaux, isolation...)
- expériences sur les isolants: réflexion sur un choix judicieux en fonction de l'énergie dépensée pour l'extraction et/ou la transformation
- les déchets (escape game)
- fabrication d'un shampoing solide, donc zéro déchet.

Sortie au CPIE de Collonge la Madeleine pour les maternelles.

Mardi 18 juin, les deux classes de maternelle prennent le bus, direction Collonges-la-Madeleine, pour une journée dans la forêt .

Le matin, nous sommes partis au cœur de la forêt, à la recherche de petits matériaux afin de réaliser des objets naturels.

Nous avons fini notre matinée en « musique », en improvisant avec des instruments glanés dans le bois.

Après la pause pique-nique, nous voilà repartis pour observer les traces des animaux, les plantes, les petits animaux...

La journée s'est terminée avec la réalisation d'une petite carte « souvenir », faite avec de petits trésors ramassés au cours de la balade.



Journée athlétisme au sein du pôle scolaire

Bien qu'il n'y ait plus de conseiller pédagogique en charge des rencontres sportives, l'équipe enseignante a eu à cœur de maintenir la traditionnelle "journée athlétisme" le **vendredi 21 juin**.

Le matin, malgré une météo très incertaine, ayant nécessité quelques changements et adaptations de dernière minute, les élèves de CM2 ont encadré les ateliers de motricité en maternelle (lancer, courir, sauter). Chaque équipe de 4 ou 5 élèves était prise en charge par 2 élèves de CM2, qui ont du faire preuve de responsabilité et de pédagogie pour encadrer, surveiller, expliquer et encourager les très jeunes athlètes. Des missions amplement réussies !

L'après-midi, la présence de nombreux parents a permis aux élèves de l'élémentaire de pratiquer divers ateliers. Sous le regard des copains et des familles, chacun a réussi à dépasser ses limites et a réalisé de belles performances. Le soleil était même au rendez-vous !

L'équipe enseignante tient à remercier parents bénévoles et spectateurs pour ce beau moment de partage.

